


15

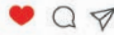
L'intelligence collective
s'exprime chez nous
depuis 15 ans

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



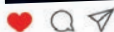
#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



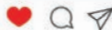
#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

Mot de la présidente

L'année 2017 a marqué le 15^e anniversaire de l'Office de consultation publique de Montréal. Créé en 2002 par voie législative, l'Office a joué un rôle important dans l'articulation entre la démocratie représentative et la démocratie participative à Montréal. Après quinze années de consultation publique, l'OCPM aura traité près de 140 dossiers, tenu 544 séances d'information et d'audition des opinions, reçu 3 943 mémoires et permis la participation de plusieurs dizaines de milliers de personnes à la gestion de la Ville. Nos consultations les plus courues en termes de nombre de participants auront été le Plan de protection et de mise en valeur du mont Royal en 2008, VertMtl en 2015 et la Stratégie centre-ville en 2017, chacune de ces consultations ayant réuni plus de 3000 personnes qui ont assisté à une des rencontres publiques, déposé un mémoire auprès de la commission, ou encore participé sur nos plateformes numériques. À travers toutes ces consultations, l'OCPM a confirmé une triple vocation : comprendre et traduire les préoccupations exprimées par les citoyens, analyser les enjeux et faire émerger, dans une perspective d'aide à la décision des élus, le souhaitable, l'acceptable et l'inacceptable inhérents à chaque projet.



Un anniversaire est souvent un bon moment pour faire le bilan, tirer des leçons de l'expérience et ouvrir des champs de réflexion et d'analyse. Cet anniversaire ne fera pas exception.

Il faut se le rappeler, l'OCPM a été mis en place en 2002, à la suite du rapport de la commission présidée par M. Gérald Tremblay, qui avait été mandaté par l'administration Bourque pour consulter les Montréalais sur la politique de consultation en matière d'urbanisme. Ce rapport constatait l'importance de doter Montréal d'un mécanisme indépendant, qui suivrait les règles usuelles de l'art et de l'éthique pour encadrer le débat public sur les projets à caractère métropolitain. Cette mission a été inscrite à l'article 75 de la Charte de la Ville, permettant à l'Office de répondre aux mandats que lui confient le comité exécutif et le conseil municipal de Montréal en faisant aux élus toutes les recommandations jugées pertinentes suite aux consultations qu'il mène.

Transparence et accessibilité

La société a beaucoup évolué au cours des quinze dernières années. Nous sommes entrés de plain-pied dans l'ère de l'intelligence collective et du citoyen contributeur. La société civile – incluant les citoyens, les corporations, les associations et les groupes d'intérêt de toute nature – demande aujourd'hui à être associée de beaucoup plus près aux décisions concernant les transformations de leur cadre de vie et la gestion de la ville. L'évolution fulgurante des technologies, la multiplication des réseaux de communication et la démocratisation de l'information sont venues soutenir une effervescence créative qui transforme les façons qu'ont les citoyens d'entrer en interaction avec leur environnement. De nouvelles notions telles l'économie de partage et l'économie circulaire changent radicalement les valeurs et les aspirations citoyennes.

Parallèlement à cette évolution, la gestion de la ville s'est également complexifiée. La globalisation des enjeux, l'interdépendance des économies, l'apparition de nouvelles fractures sociales et de nouvelles solidarités sont des facteurs avec lesquels il faut maintenant composer.

Dans ce contexte, pour maintenir les ouvertures à la participation citoyenne apportées notamment par la Charte montréalaise des droits et responsabilités et par la Politique de consultation et de participation publiques de la Ville, les mécanismes de consultation et les instances qui les mènent se sont multipliés, laissant le citoyen dans un certain flou quant à la portée réelle de sa contribution et aux règles présidant à tous ces exercices.

Solidarité, cohérence et inclusion résumant l'essence des messages que reçoit l'Office lors de ses consultations. Ces valeurs sont également incluses dans des documents phares qui guident le développement montréalais et servent de référents aux avis de nos commissaires comme le Plan d'urbanisme, la Charte montréalaise des droits et responsabilités, la Politique familiale ou la Stratégie d'inclusion de logements abordables.

Mais, une ville solidaire et inclusive, c'est d'abord une ville qui s'assure que tous ses citoyens ont un accès équitable pour faire entendre leur voix.

C'est pourquoi, en cette année d'anniversaire, l'Office a voulu jeter un regard sans indulgence sur le déploiement de son expérience, sur la crédibilité de ses mécanismes, et surtout sur les personnes jointes par ses consultations. Cela nous a permis de constater que nous avons fait en quelques années d'énormes progrès en termes de diversification des publics participants, notamment en ce qui a trait à la participation des femmes.

Une leçon s'impose de cette lecture transversale : les progrès surviennent lorsque nous mettons en place des mesures qui lèvent les obstacles à la participation. Plusieurs pistes s'offrent à l'Office dans les prochaines années pour atteindre une représentativité optimale dans ses processus. Tout d'abord, au niveau des outils pour joindre les citoyens, qui doivent demeurer en phase avec les évolutions sociétales et technologiques. Ensuite, au niveau du transfert d'expertise que nous souhaitons bidirectionnel en poursuivant nos analyses du corpus de consultation, nos collaborations internationales et notre offre de formation. Finalement, au niveau de nos processus, qui doivent sans cesse se réinventer en s'appuyant sur le solide socle que nous avons développé et en veillant à demeurer actuels, crédibles, transparents et accessibles.

Longue vie à l'Office de consultation publique de Montréal!



“

L'OCPM se veut donc
à l'origine, et encore
aujourd'hui, un outil d'aide
à la décision publique.

”



ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM



Participation sans exclusion : rétrospective des 15 ans de l'OCPM

Depuis 15 ans, le mandat de l'OCPM a toujours été de réunir les conditions favorables pour que tous les citoyens et citoyennes puissent contribuer aux décisions qui les concernent. Mettre l'intelligence collective au service du développement de la ville par la participation sans exclusion est un volet important de l'engagement de l'OCPM.



Cependant, notre réflexion sur nos propres pratiques force deux constats importants.

Certains groupes de la population sont éloignés des processus de participation citoyenne, notamment les jeunes, les membres des minorités visibles et/ou issus de l'immigration, les personnes en situation de désaffiliation sociale ainsi que les groupes de femmes. Nous avons aussi constaté le besoin d'offrir des consultations mieux adaptées aux nouvelles réalités sociodémographiques de la ville. À cet effet, la consultation sur la dépendance des Montréalais aux énergies fossiles en 2015 a été un extraordinaire terrain d'expérimentation.

La volonté de faire en sorte que les consultations publiques soient accessibles à tous est devenue si importante que nous avons décidé d'en faire le thème de la 17^e conférence de l'OIDP qui se tenait à Montréal. Dans le cadre des événements soulignant le

15^e anniversaire de l'OCPM, nous avons également réalisé un cahier bilan sous le thème *Participation sans exclusion : rétrospective des 15 ans de l'OCPM*. Réalisé par une chercheuse indépendante, ce cahier vise à dresser un bilan de la contribution de l'OCPM au renforcement d'une participation citoyenne diversifiée et inclusive. Ce cahier est disponible depuis novembre 2017 sur notre site web.

Des pratiques inspirantes, des facteurs de succès ainsi que des enjeux et des défis ont été identifiés en analysant, dans le cadre d'une recherche collaborative, les actions et les stratégies mises en place afin de favoriser la participation citoyenne de cinq consultations publiques réalisées.

Pratiques inspirantes

Dans le but de rendre la consultation publique la plus accessible possible, nous avons adapté certaines pratiques au contexte du milieu en organisant des activités, des ateliers et des façons de



participer liés aux défis vécus par les populations visées. Par exemple, nous avons développé de la documentation en langage simplifié, fourni des haltes-garderies, organisé des jeux de rôle, des ateliers créatifs dans les milieux de vie, des ateliers sur la consultation publique et l'exercice de la citoyenneté, des activités contributives citoyennes adaptables aux différents groupes voulant participer.



Les démarches de préconsultation généralement organisées en début de processus nous permettent aussi de faire des tournées préparatoires avec les différents groupes des secteurs ciblés et réaliser une cartographie des parties prenantes afin de nous assurer que tous soient joints par les activités des démarches de consultation que nous élaborons.



Nous organisons également des activités de concertation en créant, par exemple, des liens avec les organismes d'accueil des nouveaux arrivants, ou encore en mettant en place des comités de pilotage avec les acteurs concernés des différents milieux.

Facteurs de succès

L'adaptabilité des outils et des démarches aux spécificités du territoire et de leur population ainsi que la concertation avec les organismes communautaires permettant de créer des liens avec les représentants des communautés ont été identifiées comme des facteurs de succès afin de parvenir à une participation inclusive. L'éthique et la rigueur que nous appliquons à garantir la transparence et la prévisibilité des processus, l'attitude d'ouverture et la sensibilité avec lesquelles nous tentons de mener les consultations, semblent aussi garantes de notre succès d'inclusion.



Enjeux et défis

Les résultats de la recherche ont également fait ressortir des défis liés à l'inclusion des populations à risque d'exclusion. L'un des défis identifiés est de poursuivre les efforts en éducation populaire dans le but de démystifier l'exercice de la démocratie locale et de la participation publique pour la population de Montréal. Si l'expérimentation de nouveaux outils ou de nouvelles façons de faire, notamment par le biais de nouvelles technologies, demeure un défi, elle amène aussi de nouvelles possibilités de collaborations avec les citoyens. Enfin, augmenter la visibilité de l'OCPM représente, de manière générale, un défi important pour réussir des consultations publiques inclusives.



**S'APPROPRIER LA VILLE
LES CAHIERS
DE L'OCPM**

PARTICIPATION SANS EXCLUSION :
RÉTROSPECTIVE DES 15 ANS DE L'OCPM

OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Novembre 2017

Consultez le cahier au
ocpm.qc.ca/publications

The image shows the cover of a report. The top half features a photograph of a large group of people sitting on the floor in a circle, facing a stage where a group of people is standing. The bottom half of the cover is a purple box containing the title and subtitle in white text. Below the purple box is the logo of the Office de consultation publique de Montréal and the date 'Novembre 2017'. At the bottom of the entire block, there is a white box with the text 'Consultez le cahier au' followed by the URL 'ocpm.qc.ca/publications'.

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

ocpmontreal



#15eOCPM

L'OCPM a organisé la 17^e Conférence de l'OIDP

Un des temps forts des célébrations du 15^e anniversaire de l'OCPM a certainement été la tenue, du 16 au 19 juin, de la 17^e Conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP).



17^e CONFÉRENCE
OIDP | MONTRÉAL
2017
PARTICIPATION SANS EXCLUSION

L'Observatoire international de la démocratie participative est un espace ouvert à toutes les villes du monde et à tous les organismes, organisations et centres de recherche souhaitant connaître, échanger et mettre en œuvre des expériences en matière de démocratie participative au niveau local, et ce, pour approfondir la démocratie dans le gouvernement des villes. Le réseau est né en 2001 dans le cadre des projets de coopération décentralisée du programme URB-AL de la Commission européenne. Aujourd'hui, l'OIAP contribue au développement de la production de connaissances innovantes au service des gouvernements locaux dans le domaine de la participation citoyenne. La présidence est exercée par une ville, par décision de l'assemblée annuelle des membres. Cette ville devient alors le lieu de la conférence annuelle de l'OIAP. Le Secrétariat permanent de l'Observatoire est à Barcelone. L'OIAP maintient aussi des antennes régionales, une à Dakar au Sénégal pour l'Afrique, une à Porto

Alegre au Brésil pour l'Amérique latine, sauf pour l'Argentine qui est desservie par une antenne à Cordoba.

C'est dans le contexte du 15^e anniversaire de l'Office et du 375^e anniversaire de Montréal que, lors de la 16^e Conférence tenue à Matola (Mozambique) en mai 2016, Montréal a présenté sa candidature afin d'assurer la présidence de l'Observatoire pour l'année 2017.

La Conférence qui s'est déroulée au pavillon Cœur des sciences de l'UQÀM a réuni environ 500 participants, dont 80 conférenciers en provenance de 35 pays. Le thème central de la rencontre était « *Participation sans exclusion* ».



Elle visait à répondre à une série de questions :

Comment s'assurer que toutes les strates de la population participent aux actions de démocratie participative?

Comment éviter l'exclusion de certains groupes, notamment parmi les groupes minorisés, les citoyens moins scolarisés ou ayant un plus faible accès à l'information?

Quelles sont les causes de la sous-représentation de certains groupes dans les processus de démocratie participative? Est-il possible d'atteindre une plus grande participation en présentiel?

Quels sont les moyens à prendre pour s'assurer que les familles, les jeunes, les migrants et les aînés soient partie prenante au débat?

À l'ère du numérique, comment faire pour que les technologies de l'information et des communications ne deviennent pas elles aussi un outil d'exclusion?

Par ailleurs, quels sont les avantages et les limites spécifiques à la participation virtuelle par rapport à celle en présentiel?

Pour toutes ces questions, la Conférence a permis des échanges à la fois formels et informels entre tous les participants permettant aux uns et aux autres de prendre connaissance de très nombreux projets et activités qui ont cours à travers le monde dans le domaine de la démocratie participative en milieu urbain. Pour les participants montréalais, cela a été l'occasion de mieux connaître le budget participatif, pratique phare dans plusieurs régions du monde. Cette méthode de participation citoyenne est peu répandue ici, alors que les expériences sont très nombreuses en Amérique latine, en Afrique et en Europe.



500
participants

80
conférenciers

35
pays

Hôte de la Conférence, l'Office de consultation publique de Montréal a pu exposer ses méthodes assez uniques de participation citoyenne, en particulier son caractère de tiers neutre dans la planification et la tenue de consultations publiques qui sont vues comme des outils d'aide à la décision pour les élus montréalais.

Les participants provenaient de trois horizons : les gouvernements locaux, les centres de recherche universitaires et la société civile. On y trouvait à la fois des praticiens et des penseurs de la démocratie participative, tant au niveau des structures municipales (élus, techniciens) que du monde associatif et des institutions qui se penchent sur des pratiques fort diverses. La conférence a pu bénéficier du soutien financier du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal et de l'Organisation internationale de la francophonie, l'OIF.





L'Office est perçu comme
**utile,
crédible et
impartial**

Selon un sondage Léger de 2017

Plus de

80% des Montréalais croient qu'il est

UTILE d'avoir à Montréal un organisme **INDÉPENDANT** pour recueillir l'opinion des citoyens sur les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire ou sur les grandes politiques de la Ville.

Selon un sondage Léger de 2017



NOS COMMISSAIRES

Depuis 15 ans, les commissaires s'assurent de la rigueur et de la qualité de nos consultations publiques. Leur grande diversité d'expériences et de formations nourrit une belle complémentarité au sein des commissions, ce qui permet l'examen des dossiers de différents points de vue.

Qui sont les commissaires de l'Office?

Commençons par les critères formels. Les commissaires sont des individus nommés par le conseil municipal de Montréal pour exercer cette fonction. Ils peuvent être nommés sur une base permanente pour un mandat n'excédant pas 4 ans, ou ils peuvent être nommés comme commissaires supplémentaires ou *ad hoc* sur appel, là aussi pour une période d'une durée maximale de 4 ans. La présidence de l'Office a aussi un statut de commissaire à temps plein pour une période de 4 ans. Les personnes nommées doivent avoir « *une compétence particulière en matière de consultation publique* » (article 76 de la Charte de la Ville). De plus, « *Les membres du conseil de ville ou d'un conseil d'arrondissement ainsi que les fonctionnaires et employés de la ville sont inhabiles à exercer les fonctions de président et de commissaire* » (article 78 de la Charte).

Un peu d'histoire

Dans ses quatre premières années d'existence, soit de 2002 à 2006, l'Office bénéficiait, en plus de la présidence, des services de deux commissaires à temps plein Catherine Chauvin et Jean Paré. Depuis 2006, la présidence est toujours à temps plein, mais tous les commissaires sont *ad hoc*, donc sur appel. Trois présidences se sont succédé depuis les débuts de l'Office. D'abord, au cours des quatre premières années, Monsieur Jean-François Viau; puis, Madame Louise Roy, de 2006 à 2014, et Madame Dominique Ollivier, depuis 2014.



Nos commissaires en chiffres

Depuis la création de l'Office en 2002, 68 personnes ont occupé des fonctions de commissaires, 34 femmes et 34 hommes, soit la parité parfaite! De ce groupe, 12 sont issues de l'immigration, soit 17,6 %, et 7 sont des anglophones, soit 10,2 %.

Une équipe diversifiée

La formation et les milieux d'origine de ces commissaires sont très variés. On y trouve des administrateurs tant du secteur public que privé. Bien entendu, à cause de la nature des consultations de l'Office, le groupe compte une bonne cohorte d'urbanistes, d'architectes et d'architectes du paysage. Cependant, la palette de formation est très large et éclectique. On compte des commissaires formés en linguistique, biologie, théologie, philosophie, anthropologie. On y retrouve des mathématiciens, notaires, avocats, professeurs d'université, syndicalistes, criminologues, ingénieurs, géographes et politologues!

Cette grande variété à la fois d'expériences et de formations est certainement un des facteurs clés de notre succès. En effet, elle permet de former des commissions qui examineront les projets soumis en consultation avec des regards croisés qui se complètent les uns les autres, qui enrichissent la discussion et permettent une analyse très riche des enjeux propres à chaque dossier.



Apprenez-en plus sur nos commissaires en consultant leurs biographies sur notre site web!
ocpm.qc.ca/equipe-commissaires

15 ans de participation des citoyens à l'avenir de la ville

Près de 140 consultations publiques ont été tenues depuis la création de l'OCPM en 2002. La participation des Montréalais est en croissance constante et il est maintenant possible de constater le fruit de leurs contributions aux quatre coins de la ville.



Au cours des quinze dernières années, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), dont la mission est de réaliser des mandats de consultation publique liés notamment aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, a organisé une vingtaine d'exercices d'amont ou d'aval sur des projets de planification détaillée depuis sa création en 2002. Pour la plupart, il s'agit de projets de Programmes particuliers d'urbanisme (PPU) ou de Plans de développement urbain, économique, et social (PDUES). Se sont également ajoutés de grands exercices de coconstruction, mêlant l'aménagement du territoire et exercice de cohérence politique comme le Plan de développement de la Métropole ou la Stratégie centre-ville. Dans le cadre de son 15^e anniversaire, l'OCPM s'est questionné sur l'impact de ces consultations sur la participation citoyenne à Montréal et sur le pouvoir d'influence des citoyens. Ce faisant, nous avons constaté que des thèmes sont récurrents d'une consultation à une autre, que les processus mis en place pour nos consultations publiques évoluent et se

complexifient afin de joindre le plus grand nombre, mais également que le manque de rétroaction ou de suivi systématique peut freiner le désir d'engagement futur de certains participants.

Les grands messages

Au-delà des enjeux spécifiques à chaque dossier, trois grands messages reviennent dans la majorité de nos consultations : convivialité, solidarité et cohérence.

Pour les participants, la convivialité réfère à la vision du quartier à laquelle les résidents aspirent. La notion de quartier complet et familial offrant une place importante aux transports actifs et collectifs, comprenant une mixité de fonctions, des espaces verts, des commerces et des services de proximité est régulièrement soulevée et associée à la convivialité par les participants.

La solidarité ou l'idée du quartier solidaire émerge également de manière récurrente dans nos consultations liées à la planification du territoire. Cette solidarité s'exprime tout particulièrement en réclamant une plus grande mixité



“

Une ville solidaire et inclusive, c'est d'abord une ville qui s'assure que tous ses citoyens ont un accès équitable pour faire entendre leur voix.

Dominique Ollivier

”

sociale, notamment dans le domaine du logement. L'atténuation des effets de la gentrification, la stratégie d'inclusion de la Ville de Montréal ainsi que le maintien et l'entretien du parc de logements locatifs existants sont des thèmes récurrents. La préservation des zones d'emplois au profit des collectivités riveraines et la concertation avec les parties prenantes font aussi régulièrement l'objet de suggestions et commentaires de la part des participants, en lien avec l'idée de quartier solidaire.

La cohérence dans les décisions prises et dans l'application des actions est aussi l'un des messages fréquents des participants. Une vision intégratrice guidant l'aménagement d'un milieu en concordance avec les politiques municipales est fréquemment réclamée, de même que l'arrimage entre les orientations et les actions concrètes mises en place pour leur mise en œuvre.

Les processus

Notre bilan nous montre que nos consultations publiques font de plus en plus appel à un ensemble de moyens comme la concertation, les ateliers créatifs et prospectifs, les expositions, les portes ouvertes avec des kiosques, les colloques et les forums divers.

Les processus de consultation se complexifient, notamment avec l'apport de nouvelles activités, et ce, principalement dans le cas des consultations publiques d'amont ou sur de grands exercices de coconstruction mêlant l'aménagement du territoire et le développement économique du centre-ville notamment.

De la méthode traditionnelle à l'intégration des apports nouveaux

Les innovations technologiques sont, elles aussi, de plus en plus présentes dans nos processus de consultation. Ces innovations demeurent des outils qui viennent compléter les processus conventionnels de consultation. Elles stimulent également la participation de certaines tranches de la population qui normalement ne participent pas en grand nombre à nos consultations.

La participation en croissance constante

En nous basant sur ces 15 ans d'existence et un corpus de plus de 140 dossiers de consultation publique, nous avons constaté que la participation est en croissance constante. Nous avons également remarqué que la participation en ligne n'a pas, de manière surprenante, remplacé la participation en présentiel. Au contraire, l'utilisation de démarches de consultation en ligne semble avoir stimulé la participation aux activités demandant une présence physique telle que les séances d'information et les séances d'audition des opinions.





Nous constatons aussi que la participation en ligne semble favoriser la participation des femmes, qui y sont plus nombreuses que dans les activités en présentiel.

L'OCPM s'est également penché sur les facteurs qui influencent la participation. Six facteurs semblent avoir un impact sur les niveaux de participation. Le rayonnement du projet et son niveau de controverse agissent sur la participation, car certains sujets sont plus porteurs que d'autres, soit à cause du nombre de personnes directement impactées ou parce qu'ils suscitent des controverses, donc génèrent des points de vue tranchés entre divers groupes.

Le niveau de mobilisation des groupes concernés est également un facteur d'influence. Pour certains sujets comme les questions environnementales et de transport, il existe déjà des groupes organisés qui ont la possibilité de joindre un grand nombre de personnes. Des quartiers dotés de longs historiques de revendications sociales où le milieu communautaire est très structuré sont généralement propices à une grande mobilisation sur des enjeux locaux.

La nature règlementaire du mandat joue sur la perception d'influence que les participants peuvent avoir et, par conséquent, sur la participation elle-même. Pour participer, les résidents doivent sentir que leur contribution est utile. Certaines étapes des mandats sur des projets précis sont généralement balisées par des lois et règlements. Ces mandats génèrent en chiffres absolus une participation moindre que les mandats d'amont qui cherchent plutôt à générer des idées et utilisent des modes de participation plus flexibles.

En multipliant les moments et les lieux de participation, on diversifie les possibilités de participer, donc on augmente la participation en général.

Les efforts de communication de l'OCPM jouent un rôle important dans l'augmentation de la participation en général. Combinée aux méthodes traditionnelles de communication, l'utilisation des médias sociaux a eu une influence considérable sur la visibilité de l'organisme et sur la mobilisation des citoyens, et ce, à coût très faible. La vulgarisation des mandats et la

réalisation d'une cartographie des parties prenantes permettent de cibler les groupes à joindre et de démystifier le niveau d'effort à consentir pour avoir une contribution signifiante.

La diversification des outils de participation permet de donner son opinion de différentes manières. Cela permet aux gens qui le désirent de participer selon leur intérêt et leur capacité. Par exemple, si vous n'êtes pas à l'aise avec l'écrit, vous pouvez donner votre opinion oralement; si vous êtes intimidé par le formalisme des séances d'audition des opinions, vous pouvez donner votre opinion en ligne.

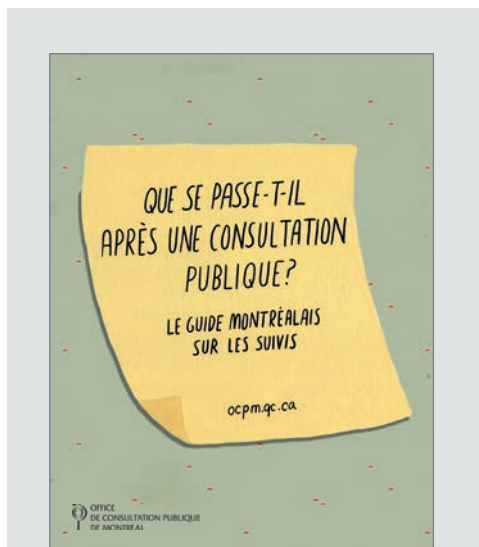
Après avoir constaté que la participation aux différentes activités de l'OCPM est en croissance, nous nous sommes demandé ce qu'il advient des recommandations émanant des commentaires, suggestions et préoccupations des gens ayant participé à nos consultations. Dans quelle mesure sont-elles suivies et pourquoi?

Le suivi des recommandations

Selon les dispositions de la Charte de la Ville de Montréal, une fois les rapports de commission déposés et rendus publics, aucun suivi des recommandations de la part de l'administration municipale n'est obligatoire. Lorsqu'il existe, le suivi consiste généralement en une grille compilant les recommandations de la commission et les actions prises ou à prendre par les différents services de la Ville. Cette grille de suivi est automatiquement mise en ligne dans le dossier de documentation des projets dès que l'OCPM la reçoit.

Depuis plusieurs années, l'OCPM réclame un meilleur suivi de ses recommandations afin notamment de permettre aux participants d'avoir le sentiment que leur contribution est





Soyez mieux outillés à
faire le suivi des décisions
qui vous concernent!

Consultez notre guide au
ocpm.qc.ca/publications

utile et ainsi stimuler leur engagement futur. La rétroaction de l'administration municipale est importante, car elle permet aux participants de comprendre comment leurs interventions ont influencé la suite des projets et de bien saisir quelles sont les étapes à venir dans leur mise en œuvre.

La participation des femmes

En 2017 pour la première fois, les contributions des femmes se comparent à celles des hommes dans le décompte annuel. En effet, pour les séances d'information et d'audition des opinions des neuf consultations que nous avons tenues en 2017, 350 femmes se sont fait entendre, contre 361 pour ce qui est des hommes.

Nous avons joint cette année l'initiative MTElles, pilotée par Concertation Montréal, qui vise la participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie démocratique municipale et communautaire. C'est l'occasion pour nous de poursuivre nos démarches vers une plus grande accessibilité de nos consultations avec un accent spécifique sur la participation des femmes et une

opportunité intéressante de collaborer avec des partenaires montréalais.

L'organisation interne de l'Office reflète déjà en bonne partie la diversité vers laquelle nous tendons. Ainsi, nous comptons un nombre égal de commissaires féminins et de commissaires masculins. Le personnel permanent de l'Office témoigne aussi de notre souci envers la parité. C'est une grande fierté de pouvoir compter sur la contribution de ces personnes d'expériences, de formations et d'origines variées.

Parce que nous croyons que tous les citoyens doivent avoir un accès équitable pour faire entendre leur voix, nous avons amélioré nos pratiques au fil des ans. Les paragraphes qui suivent illustrent quelques pistes d'actions, petites ou grandes que nous jugeons porteuses.

Par exemple, nous proposons plus d'activités de consultation dans les milieux de vie afin de joindre les gens là où ils sont et de permettre la participation en petits groupes, souvent dans des contextes moins formels. C'est un exemple récurrent, apporté par les chercheurs comme piste favorisant la participation des femmes.

Depuis l'an dernier, nous offrons aussi systématiquement un service de halte-garderie gratuit lors des séances d'information de nos consultations publiques.

Nous avons aussi beaucoup réfléchi aux avantages et aux défis de la participation en ligne. Beaucoup de choses ont été réalisées depuis Wikicity, notre événement sur la participation citoyenne à l'ère numérique de 2014. Nous avons développé de nouveaux outils : aux questionnaires en ligne se sont ajoutées





les opinions en ligne dans une page qui permet de recueillir des opinions par thèmes lors de consultations sur des sujets complexes; nous avons aussi expérimenté une plateforme de délibération en ligne lors de la consultation sur la réduction de la dépendance des Montréalais aux énergies fossiles. Les résultats sont très parlants : pour les trois grandes consultations offrant de participer en ligne et pour lesquelles nous avons tenu des statistiques quant à la participation homme/femme, la participation en ligne a permis une participation des femmes plus importante (bonification de 5 à 9 %) par rapport aux activités traditionnelles (séances publiques, contribution d'opinions orales ou écrites).

Si nous comptons encore beaucoup de consultations publiques où la participation des hommes a été majoritaire, nous avons aussi plusieurs exemples de consultations où la participation des femmes a dépassé celle des hommes. Nous constatons que lors de dossiers très locaux où l'on se questionne sur la vie de quartier, les dossiers qui touchent les enfants (centre

de soccer, écoles) et les dossiers qui touchent la santé publique ou la qualité de vie, l'agriculture urbaine par exemple, les femmes répondent présentes en grand nombre.

À l'inverse, les projets immobiliers, davantage ceux situés au centre-ville, constituent les dossiers où les femmes ont encore des contributions minoritaires. Si ces résultats peuvent s'expliquer en partie par la proportion majoritaire d'hommes porte-parole d'organismes, entrepreneurs ou propriétaires immobiliers, il reste sûrement du travail à faire pour susciter l'intérêt des femmes dans ce type de dossier et favoriser leur participation.

Nous croyons fermement que pour construire une ville inclusive et pour élaborer des politiques publiques inclusives, il faut que les voix citoyennes dans toute leur diversité bénéficient de mécanismes inclusifs pour s'exprimer. Nous sommes très fiers d'avoir franchi en 2017 une étape de plus vers ce noble objectif.

ocpmontreal



♥ 🔍 ↗



#15eOCPM

ocpmontreal



♥ 🔍 ↗



#15eOCPM

ocpmontreal



♥ 🔍 ↗



#15eOCPM

ocpmontreal



❤️ 🔍 📍



#15eOCPM

ocpmontreal



❤️ 🔍 📍



#15eOCPM

ocpmontreal



❤️ 🔍 📍



#15eOCPM

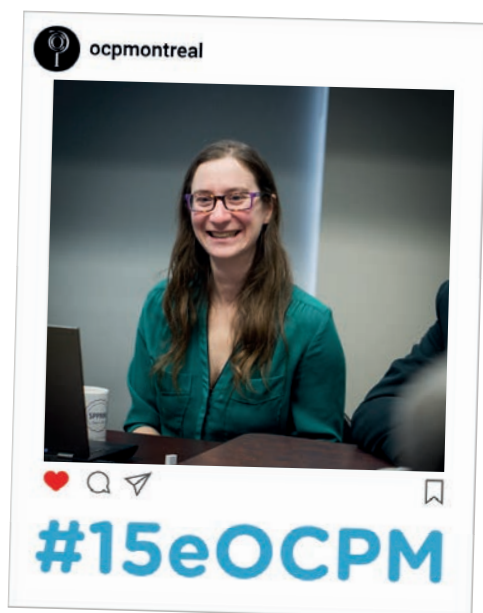
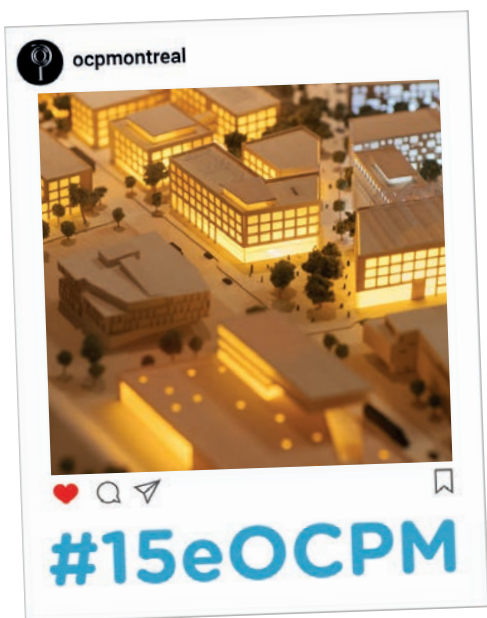
ocpmontreal



❤️ 🔍 📍



#15eOCPM





ocpm.qc.ca

